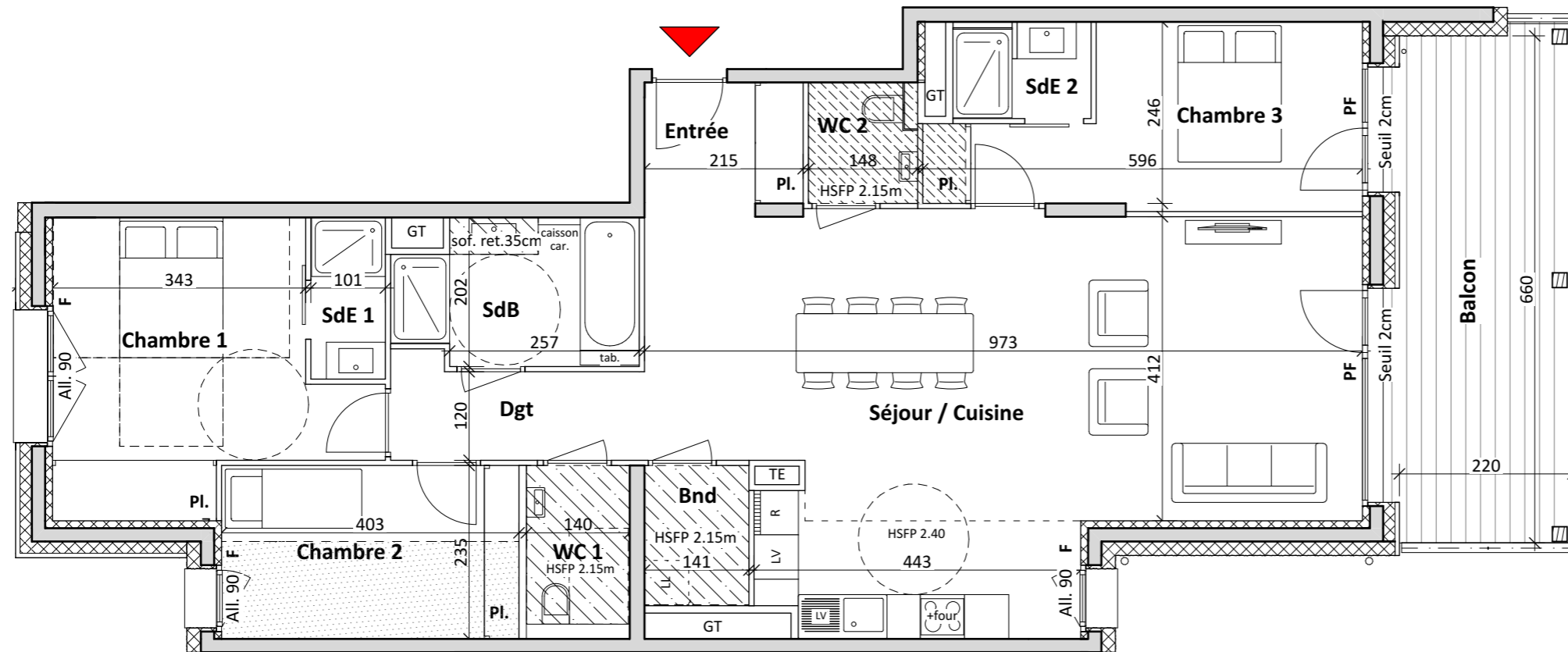


LES FERMES DE L'ALPE

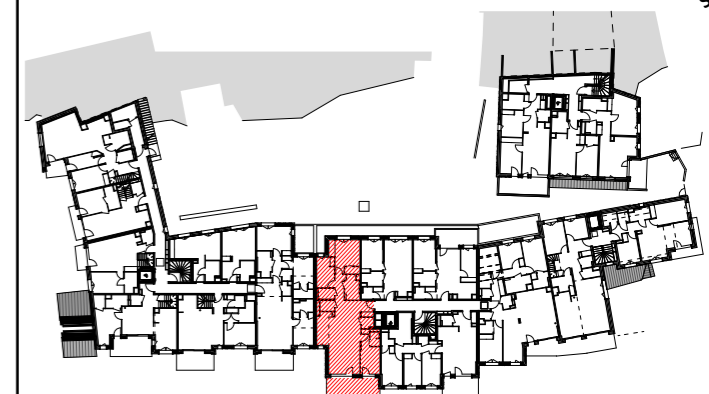
L'Alpe d'Huez  
---  
Avenue de l'Eclosé

4 PIECES  
Bâtiment C - **C301 TMA02** - niveau 3



|                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| Entrée                          | 3,80                        |
| Séjour/Cuisine                  | 45,74                       |
| Chambre 1                       | 14,22                       |
| Chambre 2                       | 9,47                        |
| Chambre 3                       | 11,76                       |
| Dgt                             | 8,70                        |
| SdB                             | 6,16                        |
| SdE 1                           | 2,21                        |
| SdE 2                           | 2,33                        |
| WC 1                            | 3,01                        |
| WC 2                            | 2,30                        |
| Bnd                             | 2,69                        |
| <b>Surface Habitable Totale</b> | <b>112,39 m<sup>2</sup></b> |
| Balcon                          | 15,44                       |

Plan de repérage - niveau 3



|                         |  |
|-------------------------|--|
| TE - Tableau électrique | PF - Porte-fenêtre                                 |
| GT - Gaine technique    | F - Fenêtre  |
| PI - Placard            | Soffite / Faux-plafond<br>hauteur selon indication |

19/04/2022

Plan non accessible PMR mais réversible PMR car les travaux respectent les conditions impératives prévus par la réglementation :

- être sans incidence sur les éléments de structure
- ne pas nécessiter une intervention sur les chutes d'eau, sur les alimentations en fluide et sur les réseaux aérauliques situés à l'intérieur des gaines techniques appartenant aux parties communes du bâtiment
- ne pas intégrer de modifications sur les canalisations d'alimentation en eau, d'évacuation d'eau et d'alimentation de gaz nécessitant une intervention sur les éléments de structure
- ne pas porter sur les entrées d'air
- ne pas conduire au déplacement du tableau électrique du logement

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux-plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.

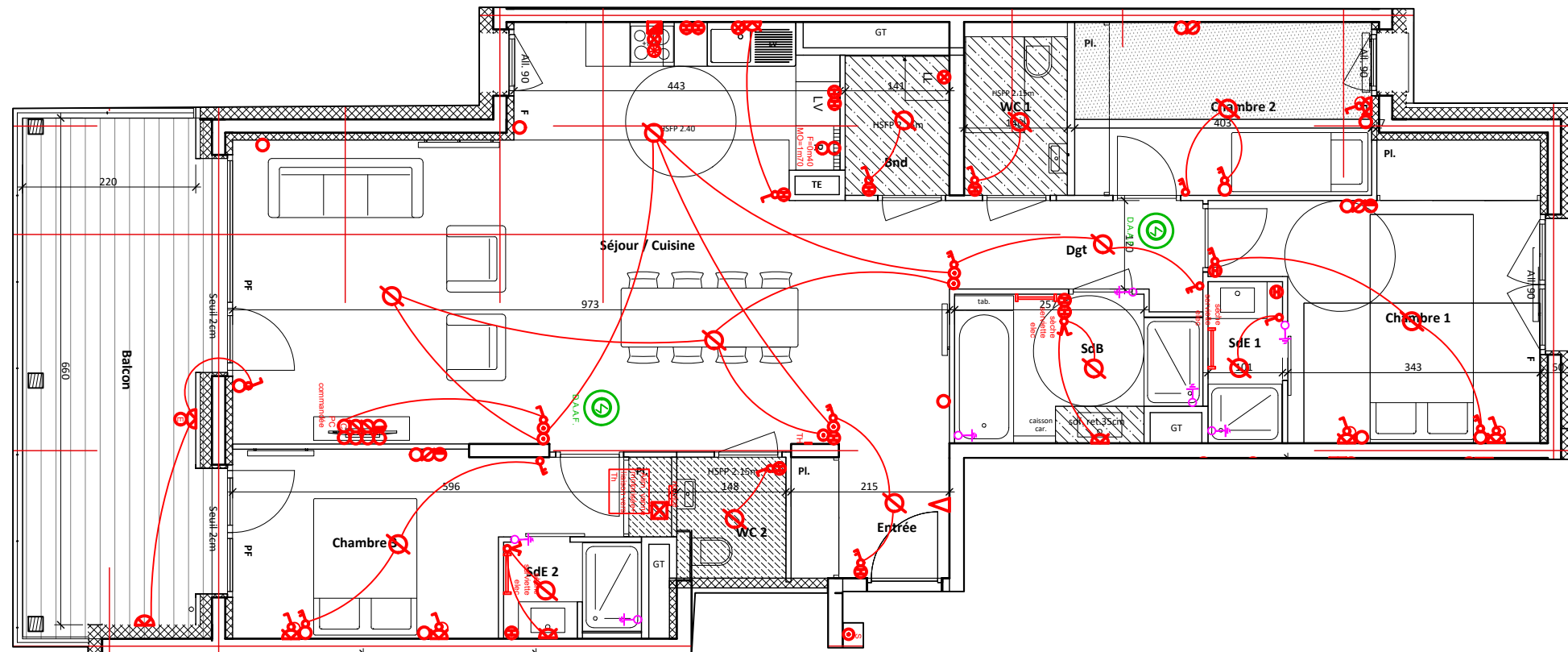


L'Alpe d'Huez

Avenue de l'Eclosé

**Lgt T3 C301 - R+4**

date : 30 / 06 / 2022 Echelle (A3) : 1 / 50



**LEGENDE ELECTRICITE**

- interrupteur simple allumage
- interrupteur double allumage
- va et vient
- inter étanche
- Inter simple+va et vient
- Inter double va et vient
- Inter simple à voyant
- Bouton poussoir
- Bouton poussoir sonnerie
- Alimentation électrique selon indication
- 2x32A+T - prise cuisson - h=50cm
- prise de courant 2x10/16A+T
- prise de courant 2x10/16A+T en hauteur - h=1m10
- prise hotte h=1m90 mini sur cuisson selon aménagement
- prise de courant 2x10/16A+T étanche
- prise de courant 2x10/16A+T directe spécialisée (LV-LL...) h=40cm
- prise téléphone (RJ45)
- prise télévision
- douille type DCL applique / plafond Sdb : 1m80 - Cuisine : 1m60
- hublot applique / plafond
- Combiné vidéophone
- D.A.A.F. - Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée

**CVS**

- RP Robinet de Puisage
- Sèche-serviette électrique
- TH Thermostat
- Radiateur eau chaude
- Nourrice chauffage/EC
- Bouche VMC

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.